

# REBELLION

Feuille d'agitation de l'Organisation Socialiste Libertaire (OSL)  
Case postale 7062, 1002 Lausanne - [www.rebellion.ch](http://www.rebellion.ch)  
Septembre 2008



## IMMIGRATION, ÉGALITÉ ET LIBÉRATION

### DEUX IMMIGRATIONS

La question de l'immigration est un élément central de la lutte sociale et politique. Pour des révolutionnaires, cette question ne peut être abordée que depuis l'exigence de l'égalité des droits entre toutes, depuis la revendication de la liberté de se déplacer et de s'établir.

Dans un capitalisme mondialisé, il est totalement illusoire de confier à l'Etat, appareil central d'une société de domination et d'exploitation, la protection d'un quelconque segment de la force travail «nationale».

La question de l'immigration peut être considérée en Suisse depuis un apparent paradoxe. Il y a une immigration majoritaire, établie, citoyenne des pays de l'UE. Elle est ancrée, «établie» même si elle demeure privée d'une partie des droits, notamment politiques. De l'autre côté, il y a une immigration dont le statut est beaucoup plus fragile dont les droits sont fortement limités. Elle correspond aux pays ne relevant de l'UE. Elle s'étend jusqu'aux clandestins-es, aux déboutés-es, aux victimes de NEM, c'est-à-dire jusqu'aux catégories les plus fragiles et les plus précarisées de la population. Ainsi, pour les immigrés-es en aide d'urgence, manger devient un enjeu.

### UN DROIT D'EXCEPTION

La Suisse déploie de fait une politique d'exception contre l'immigration non «établie». Elle a été condamnée autant par la Cour européenne des droits de l'homme que par l'ONU pour le non respect de droits fondamentaux en matière de discrimination raciale, de regroupement familial ou de droit au séjour. Même si ces condamnations sont systématiquement euphémisées ou passées sous silence par les médias, il n'en reste pas moins que l'Etat suisse souffre d'un déficit de légitimité sur ce terrain.

En fait la question politique de l'immigration recouvre celle de l'extension du droit d'exception et des politiques qui en dérivent. Il y a une démarche étatique systématique de pression et de répression contre l'immigration. Pour la mener il faut que les immigrés-es soient assignés-es à un sort particulier, sortis-es du droit commun. Cette dégradation des droits paraît sans limites. Tout n'est pas encore possible contre les immigrés-es. Peut-être. Mais des mesures qui, il y a quelques années nous semblaient impossibles, se matérialisent. Le droit d'exception s'étend et les droits fondamentaux reculent d'autant.

### L'IMMIGRATION, UN SORT COMMUN

L'immigration dépasse sa propre valeur de problématique concrète. Elle constitue non seulement une question politique centrale mais un lieu politique central. L'immigration est un sujet universel car elle ne parle pas seulement d'elle-même. A partir du sort qui lui est fait, on dévoile l'institution de la société et de l'Etat, la stratégie du pouvoir, la composition et la nature du bloc qui l'exerce.

L'immigration décrit une situation à la fois limite et exemplaire. Elle fonctionne, quand on la déconstruit, comme un immense laboratoire politique où se déclinent la plupart des stratégies et des démarches de la gouvernamentalité. La condition de l'immigration contient et annonce celle que le système veut imposer aux multitudes de la plèbe: contrôle, vie contrainte aux conditions de la survie, non droit, répression, liquidation des garanties et des protections sociales, précarité.

### DIFFÉRENCIER, CLASSER, NOMMER, DÉSIGNER

L'immigration c'est d'abord le pouvoir de l'Etat de différencier, de classer, de nommer. Qui est dehors et qui est dedans? Qui est inclus-e et qui exclu-e? Qui dans la communauté et qui hors d'elle? Qui dans la

protection et qui dans la déprotection? L'Etat désigne une partie de la population comme une entité particulière, porteuse de délinquance, d'abus, de problèmes pour la vie de la société. Ces personnes ne sont pas soumises au droit commun. Elle sont désignées comme différentes. L'un des enjeux systématiquement suggérées par le pouvoir est l'invitation à se différencier d'elles. Elle sont celles et ceux à qui on peut faire pire qu'aux autres. Et dans cette immigration, certains groupes - clandestins-es, victimes de NEM, personnes en aide d'urgence - sont présentés comme des gens «de trop», malvenus, dont même les droits humains les plus fondamentaux peuvent être attaqués pourvu qu'ils s'en aillent.

L'Etat délimite une catégorie sociale, l'immigration, sur qui peut s'exercer la logique du bouc émissaire, de la mise à l'index, de la différenciation.

Dans un monde qui se précarise et se délite pour celles et ceux d'en bas, l'immigré-e constitue à la fois un repoussoir et l'explication des principaux problèmes sociaux. L'immigration permet à ceux-celles que le pouvoir classe et inclut dans la communauté «nationale» ou «établie», même tout en bas, d'invoquer ce statut, de revendiquer cette différence. Cette inclusion se paie d'une allégeance à l'ordre social et d'un conformisme exacerbé. Les dominés-es et exploités-es sont divisés-es, séparés-es, mis-es en concurrence les uns-es contre les autres.

Les forces de la droite autoritaire, xénophobe, raciste, populiste, agissent systématiquement sur ce terrain. Nous avons tous-tes entendu une fois ou l'autre: «On donne aux étrangers-es mais que fait-on pour les pauvres suisses ou les vieux suisses à l'AVS?».

Ce dont bénéficient les étrangers-es à égalité avec les autres (prestations sociales ou de service public) est toujours présenté comme injuste. Puis comme abus. Cette vision permet de contenir et de dévier la revendication d'une autre répartition des richesses. Elle conforte l'ordre dominant.

## **PRÉFÉRENCE NATIONALE, INJUSTICE SOCIALE**

La préférence nationale tente de réconcilier la communauté des «inclus-es» en répondant aux plus fragiles de celle-ci qu'il suffit de prendre chez les immigrés-es et qu'il ne faut surtout pas regarder du côté des riches.

Au fond, la xénophobie et le racisme configurent une puissante machine de conformité et d'allégeance au système, avec sa répartition des richesses, du pouvoir, des rôles et statuts.

Le droit d'exception imposé à l'immigration contribue à renforcer et à banaliser toutes les dominations dans la société. Ainsi, la condition d'immigrée contribue à faire peser sur les femmes les formes les plus réactionnaires de domination patriarcale (par exemple, le droit de séjour lié au mariage) et les travaux les plus précaires et les plus mal payés.

De même, on fustige les sans-papiers pour l'illégalité de leur séjour : pourtant, si leur nombre est si stable au fil des années, c'est bien que leur présence

répond à un besoin de l'économie, malgré ce que prétendent les discours officiels.

Le pouvoir différencie sans cesse entre «inclus-es» et immigrés-es. Mais en même temps le sort de l'immigration se généralise par pans entiers et préfigure le sort de tous-tes, à un titre ou à un autre. L'engagement au jour ou à l'heure qui est le sort d'une grande quantité d'immigrés-es clandestins-es décline la figure extrême d'une précarisation du travail qui s'étend à tous les secteurs du salariat quel que soit le statut, la profession ou l'appartenance nationale.

## **ETAT ET BLOC DE POUVOIR**

La politique de l'immigration est d'abord une politique d'Etat avant d'être celle d'un parti. Tout le bloc de pouvoir participe de cette politique. Blocher est exclu du Conseil fédéral, l'UDC recule un peu mais sa politique se généralise, s'affiche, portée par les uns-es, tolérée par les autres, appliquée par tous-tes.

Pour répondre à cela, il faut prendre les choses à la racine: égalité des droits, extension des droits, visée et projet d'égalité sociale et politique. Le problème de l'immigration nous parle de toutes les autres dominations, des aliénations et des exploitations qui font tourner ce système. L'immigration nous permet de saisir le mouvement d'ensemble de cette société.

## **UN COMBAT, DES LUTTES**

Il y a un combat spécifique des immigrés-es pour pouvoir bouger, s'établir et travailler. L'immigration se bat pour changer sa vie et conquérir des droits. Cette lutte converge profondément avec tous les mouvements d'émancipation. Elle se construit et se déploie dans une exigence d'égalité et de liberté commune à tous-tes ceux et celles que ce système asservit. Construire une politique et une stratégie à partir d'une exigence de liberté pose de très nombreux problèmes. Par exemple, l'ouverture des frontières, la liberté de déplacement et d'établissement, la concurrence entre les gens, la protection sociale et de son financement, les ressources et les conditions pour y accéder. Mais aussi de ce qui fait que les gens émigrent, du développement, de l'inégalité.

L'exigence d'égalité se construit dans l'élaboration et la précision des objectifs, à chaque échéance de la lutte. C'est en ancrant la question de l'immigration dans la lutte sociale, en en faisant une partie de la question sociale qu'on peut avancer. L'immigration relève d'une problématique et d'une démarche communes pour changer l'institution de la société.

C'est par l'action directe populaire, avec des solidarités et des appuis dans la société que nous pourrions changer dès ici et maintenant les conditions d'existence faites aux immigrés-es. L'exigence d'égalité des droits et le projet d'égalité sociale permettent de garder une direction claire pour agir longtemps. Faire vivre cette égalité sur tous les points et à tous les moments où le rapport de forces le permet définit le chemin et fonde les objectifs. Les changements institutionnels et légaux ne peuvent résulter que du mouvement des luttes.